



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



REGARDS SUR L'ÉCONOMIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE ROME

22 décembre 2021

Sommaire

Actualité économique

- **Environnement macro-économique** : Istat : le PIB devrait croître de 6,3% en 2021 / L'OCDE prévoit une croissance dynamique sur la période 2021-2023 / L'inflation atteint un pic en novembre / La croissance de la production industrielle ralentit / La productivité du travail progresse en 2020 / Le commerce extérieur des technologies s'améliore
- **Politique européenne** : PNRR, une opportunité pour transformer le *Mezzogiorno* et accélérer la croissance
- **Politique économique et sociale** : Une société italienne, entre irrationalité et renouveau / La pandémie accentue la chute de la natalité

Télétravail

- Le télétravail appliqué différemment dans le secteur public
- Des lignes directrices pour définir le télétravail dans le secteur privé

Entreprises

- L'entrée de *Poste Italiane* dans le marché de l'énergie
- Amazon lourdement sanctionné en Italie

Questions bilatérales

- Le 1er accélérateur franco-italien pour les PME a été lancé les 15 et 16 novembre derniers à Paris

Actualité économique

Selon l'Istat, le PIB devrait croître de 6,3% en 2021

L'[Istat](#) estime que le PIB de l'Italie devrait croître de 6,3% en 2021 et 4,7% en 2022. Ces prévisions, révisées à la hausse par rapport aux estimations de juin, reposent sur le dynamisme du commerce extérieur et la reprise de la consommation des ménages et de l'investissement, surtout dans les secteurs de la construction, des installations, des machines et de la défense. Elles incluent l'impact prévu du PNRR et de la politique budgétaire expansionniste et se basent sur un scénario qui n'intègre pas de nouvelle restriction aux activités économiques.

L'OCDE prévoit une croissance dynamique en l'Italie sur la période 2021-2023

Selon l'[OCDE](#), le PIB de l'Italie devrait croître de 6,3% en 2021, de 4,6% en 2022, puis de 2,6% en 2023. La reprise de l'activité économique bénéficiera d'une politique budgétaire favorable, des investissements du plan de relance et de résilience, ainsi que de la normalisation progressive des activités de services. La croissance de l'emploi devrait venir soutenir la reprise de la consommation. L'OCDE observe l'existence de risques baissiers, que sont le niveau élevé de la dette italienne et les risques liés à la Covid. Les réformes structurelles, notamment celles de la justice civile, la concurrence, la fiscalité ou l'administration, auront un rôle clé pour les perspectives italiennes.



LE CHIFFRE À RETENIR

+1,3%

Croissance de la productivité
italienne du travail en 2020

L'inflation atteint un pic en novembre

En novembre, l'inflation a progressé de 0,6%. Sur un an, les [prix à la consommation](#) ont augmenté de 3,7%, soit le plus haut historique depuis septembre 2008 (+3,8%) selon l'Istat. La hausse est plus forte dans les Iles (+4,4% en g.a), le Sud (+3,9%) et le Nord-Est (+3,8%) que dans le Centre (+3,5%) et le Nord-Ouest (+3,4%). Les prix de l'énergie, (+30,7% g.a), et dans une moindre mesure ceux des transports (+3,6%) et des produits alimentaires (+1,4%) sont les principaux facteurs de la hausse observée.

L'inflation italienne est moindre que celle de la zone euro (+4,9%), mais elle suscite l'inquiétude des ménages. Dans le projet de budget pour 2022, le gouvernement prévoirait 3,8 Md€ pour limiter la hausse des factures d'énergie au premier trimestre 2022, après avoir consacré 4,2 Md€ à en 2021.

La croissance de la production industrielle ralentit

Après une croissance de +1,5%, +1,2% et +1% aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, la *Confindustria* anticipe un ralentissement de la [production industrielle](#) au 4^{ème} trimestre, en ligne avec celui observé fin 2020. Les hausses d'octobre (+0,1%) et de novembre (+0,2%) impliquent une croissance acquise de +0,2% sur le trimestre. L'indice PMI manufacturier s'établit à 62,3 en novembre (17^{ème} mois de hausse).

Cette évolution s'explique par le ralentissement de ses partenaires : en septembre, la production industrielle de l'Italie a dépassé son niveau pré-crise (+1,5% par rapport à février 2020) alors que l'Allemagne et l'Espagne n'ont pas retrouvé leurs niveaux antérieurs. Elle reflète aussi les obstacles à la production : rareté de la main d'œuvre, pénurie de composants et de matières premières, recours accru au déstockage, hausse des coûts et des délais de livraison.

La productivité du travail progresse en 2020

La [productivité](#) du travail (c'est-à-dire la valeur ajoutée par heure travaillée) a augmenté de 1,3% en 2020, plus qu'en Allemagne (+0,4%) et dans l'UE27 (-0,1%). La hausse s'explique par la diminution du nombre d'heures travaillées du fait de la Covid (-13%) qui a été supérieure à la baisse de la valeur ajoutée du travail (-11,8%).

A *contrario*, la productivité du capital (rapport entre la valeur ajoutée et la quantité de capital utilisée) a reculé de 11,2%. La productivité de

l'ensemble des facteurs (travail, capital et progrès technique) a baissé de 2,7%.

L'écart de productivité entre l'Italie et le reste de l'Europe demeure : sur la période 2014-2020, la croissance de la productivité du travail de l'Italie a progressé de 0,5%/an en moyenne, nettement moins qu'en Allemagne (+1,0%) et l'UE27 (+1,2%).

Le commerce extérieur des technologies s'améliore

D'après la Banque d'Italie, l'excédent de la [balance des paiements de la technologie](#) s'améliore en 2020 à +1 Md€ (contre 0,3 Md€ en 2019). Les exportations de technologies ont augmenté de +1,4% (à 14,7 Md€), alors que les importations ont baissé de 3,9% (à 13,7 Md€).

Cette amélioration est portée par l'augmentation des recettes de propriété intellectuelle (brevets, licences, royalties) et la vente de services de R&D (qui compensent le déficit des services informatiques et des services d'ingénierie et d'architecture). L'Italie vend ses technologies principalement à la Suisse (1,8 Md€), aux Etats-Unis (1,7 Md€), à l'Allemagne (1,5 Md€) et la Chine (0,8 Md€). Cette évolution s'inscrit dans une tendance de fond : depuis 2008, les exportations de technologies ont augmenté plus vite (+7,7%/an en moyenne) que celles des autres services (-1,3%).

Politique européenne

PNRR, une opportunité pour transformer le Mezzogiorno et accélérer la croissance

Le [rapport de la Svimez](#) met en évidence les faiblesses structurelles du *Mezzogiorno* qui fragilisent les perspectives de reprise : pauvreté plus forte, fuite des cerveaux, inégalités de genre et de génération face à l'emploi, précarité du travail, retard technologique et industrie peu spécialisée dans des secteurs à forte valeur ajoutée, consommation atone. Pour rattraper les pertes de 2020, le Sud devrait mettre un an de plus que le Centre-Nord, avec une prévision de croissance sur la période 2021-2024 de 12,4%, contre 15,6% au Centre-Nord.

Le PNRR, dont 40% des ressources sont destinées au *Mezzogiorno*, constitue une opportunité pour le rééquilibrage territorial. Svimez recommande de cibler les secteurs d'avenir : l'éducation supérieure et la recherche, la transition écologique et numérique et la mobilité durable. Renforcer les capacités de l'administration au Sud

en personnel et en compétences est nécessaire pour l'exécution des dépenses prévues (+51% au Sud en 2024-2025 par rapport à 2017-2019, contre +41% au Centre-Nord). La Svimez suggère de créer des centres de compétences territoriaux pour garantir une bonne gestion des ressources et la mise en œuvre des projets et réformes.

Politique économique et sociale

Une société italienne, entre irrationalité et renouveau

Dans son [55^{ème} rapport](#) sur la situation sociale de l'Italie, le Centre d'études en investissement social (CENSIS) évoque une société qui semble devenue « irrationnelle » après plusieurs crises économiques successives. La crise sanitaire a exacerbé les tensions sociales, avec la multiplication des manifestations depuis l'automne dernier. Le pessimisme est général, en particulier chez les jeunes dont 70,8% sont inquiets pour l'avenir. Deux tiers des Italiens pensent qu'on vivait mieux avant la crise Covid, et 35,5% considèrent l'engagement dans les études supérieures comme non rentable en raison de la faible différence de rémunération et du manque de reconnaissance. L'Italie est le seul pays de l'OCDE où les salaires annuels bruts ont baissé au cours des 30 dernières années (-2,9% contre +33,7% en Allemagne et +31,1% en France). Depuis la crise de 2008, la pauvreté s'est accrue pour atteindre 10,3% de la population en 2019, générant un sentiment de vulnérabilité sociale : 28,4% des Italiens pensent que la situation économique s'aggraverait post-pandémie.

CENSIS considère la reprise post-Covid comme une opportunité pour engager l'Italie sur un chemin de réformes structurelles et pour repenser son système institutionnel. L'action publique, avec un calendrier cohérent et en lien avec les priorités européennes, soutient les secteurs d'avenir : énergie, transition verte et numérique. Elle doit s'accompagner de politiques sociales et actives pour faire face aux défis de l'Italie : vieillissement, *mismatch* entre l'offre et la demande d'emploi, faible insertion des jeunes et des femmes sur le marché du travail. Ce large « projet unitaire » doit permettre de retrouver la cohésion nationale.

La pandémie accentue la chute de la natalité

En 2020, l'[Istat](#) a recensé 404 892 naissances, 15 000 de moins qu'en 2019 (-3,6%) et 171 767 de moins qu'en 2008 (-29,8%).

Le taux de natalité a diminué de façon régulière entre janvier et octobre (-2,5% par rapport au rythme moyen de la dernière décennie), mais plus marquée en fin d'année 2020 (-8,3% en novembre, -10,7% en décembre) en raison de la crise Covid.

Le nombre moyen d'enfants passe à 1,24 pour les femmes résidentes en Italie (contre 1,27 en 2019) et à 1,17 pour les Italiennes. Il s'accompagne de disparités entre Nord (1,30 au Nord-Est, 1,26 au Nord-Ouest), Centre (1,17) et le Sud (1,24).

L'Italie enregistre ainsi le taux de fécondité (1,24) parmi les plus faibles de la zone euro, loin derrière la France (1,84) et l'Allemagne (1,61).

Télétravail

Le télétravail appliqué différemment dans le secteur public

Pré-Covid, le télétravail était l'exception dans le secteur public avec seulement 3,6% des services y recourant. Selon l'[Istat](#), l'urgence sanitaire a provoqué un changement structurel, et imposé le télétravail comme règle d'organisation de l'administration en 2020. Si 58,9% ont maintenu un nombre minimum d'agents en présentiel pour assurer la continuité des services, 41,1% ont exercé leur activité exclusivement à distance.

À l'échelle nationale, les agents publics qui ont travaillé en présentiel ont représenté moins de 15% du total des effectifs. Les investissements en outils informatiques ont été supérieurs à ceux destinés à la communication et à la formation, avec néanmoins des disparités territoriales : le recours aux technologies d'accès sécurisé aux données à distance a été plus important dans les régions du Nord-Est et du Centre.

Malgré la numérisation croissante observée dans le secteur public ces dernières années, le manque de formation adéquate aux TIC demeure le principal obstacle à son extension, dénoncé par les deux tiers des institutions publiques.

Des lignes directrices pour le télétravail dans le secteur privé

Le gouvernement et les partenaires sociaux ont signé un protocole sur les lignes directrices de la négociation collective sur [le télétravail dans le secteur privé](#). Le télétravail, dont l'adhésion est volontaire, pourra être mis en place dans le cadre d'un accord individuel. Il se caractérise par

l'absence d'horaires prédéfinis et l'identification des temps de déconnexion (sans changer la durée quotidienne légale du travail). La prestation est réalisée en autonomie dans le cadre d'objectifs fixés avec l'employeur. Le télétravailleur a droit au même salaire et peut choisir le lieu de travail, en assurant les conditions de sécurité et de confidentialité. L'employeur doit fournir l'équipement nécessaire à la prestation, mais le salarié peut utiliser aussi ses outils.

Entreprises

L'entrée de Poste Italiane dans le marché de l'énergie

Poste Italiane poursuit son processus de [diversification](#) face à la diminution des services postaux traditionnels. Le groupe entre dans le marché de l'énergie, et proposera des contrats de fourniture d'énergie 100% verte dès 2022. Le plan stratégique prévoit d'investir 3,1 Md€ sur la période 2021-2024 et d'atteindre 1,5 millions de clients en 2025. Le groupe entend également renforcer les services de gestion de patrimoine et d'assurance, les services de logistique liés au commerce électronique, les paiements numériques et les télécommunications.

Amazon lourdement sanctionné en Italie

[L'Autorité de la concurrence italienne](#) a infligé une amende de 1,28 Md€ à Amazon pour abus de position dominante. Selon le régulateur, le géant de l'e-commerce a profité de sa présence

importante en Italie pour promouvoir ses services logistiques, au détriment d'autres acteurs du secteur. Il aurait favorisé la visibilité de certains vendeurs utilisant les services d'Amazon de stockage et de livraison qui sont payants et facultatifs. Le groupe américain a exprimé son désaccord avec cette sanction contre laquelle il a présenté un recours. Cette amende s'ajoute à celle de 68,7 M€, infligée en novembre dernier, pour infraction aux règles de la concurrence en restreignant l'accès à sa plateforme à certains revendeurs de produits Apple.

Questions bilatérales

Le 1^{er} accélérateur franco-italien pour les PME a été lancé les 15 et 16 novembre derniers à Paris

Bpifrance, la [Cassa Depositi e Prestiti \(CDP\)](#), *ELITE* - groupe *Euronext* et *Team France Export* ont lancé l'Accélérateur franco-italien, le premier programme conjoint entre la France et l'Italie à destination des PME industrielles françaises et italiennes pour les accompagner dans leur processus de croissance de l'autre côté des Alpes. Le programme, d'une durée de 12 mois, réunit près de 40 entreprises françaises et italiennes opérant dans les secteurs de l'industrie et des services, réalisant un chiffre d'affaires annuel compris entre 5 et 50 M€ et ayant déjà une expérience à l'international. Cet accélérateur entre dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'entente et de coopération signé par *Bpifrance* et la *Cassa Depositi e Prestiti* le 26 novembre dernier.

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et le développement durable: « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional de Rome
Directeur de la publication : Frédéric KAPLAN
Revu par : Laura TORREBRUNO
Rédacteurs : Marie-Céline FAVIER, Federica MERCANTI, Capucine LOUIS, Manon RENARD
Pour s'abonner : rome@dgtresor.gouv.fr

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Rome

Clause de non-responsabilité : le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.